

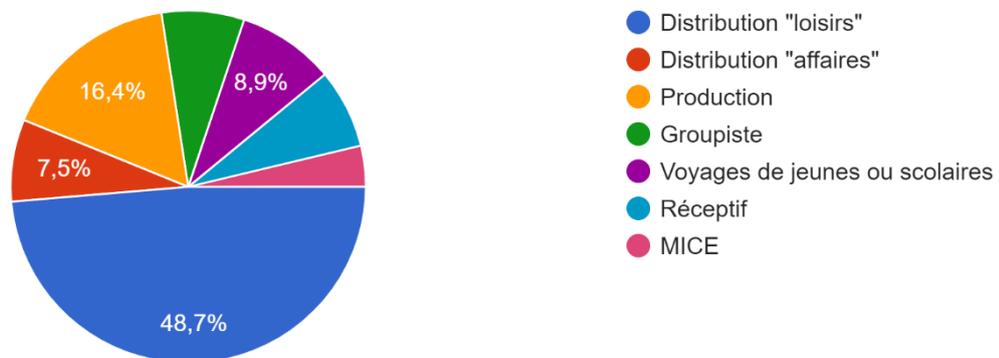
LES ENTREPRISES DU VOYAGE



Photographie de notre écosystème 372 réponses au 20 août 2020

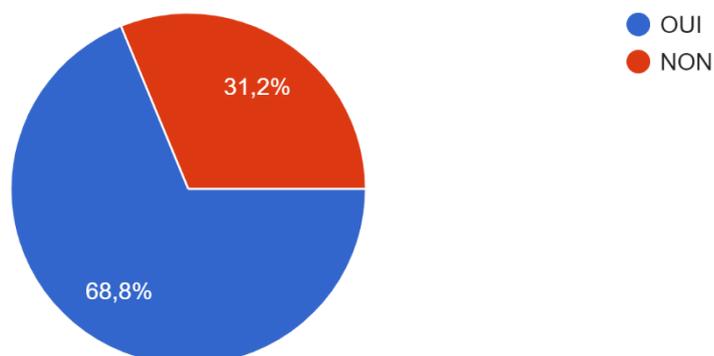
1/ Votre activité principale est une activité de :

372 réponses



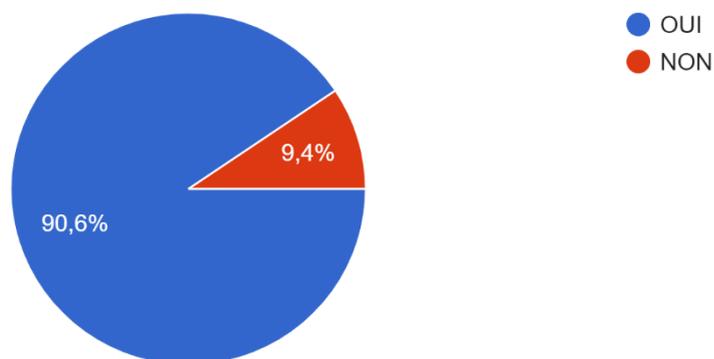
2/ Avez-vous demandé un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) ?

372 réponses



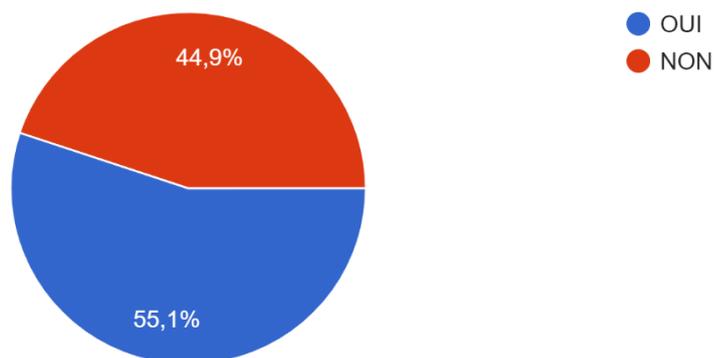
Si oui, a-t-il été accepté ?

254 réponses



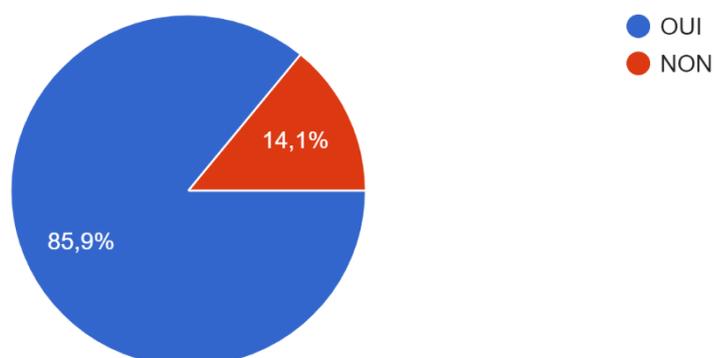
3/ Avez-vous fait appel au Fonds de Solidarité ?

372 réponses



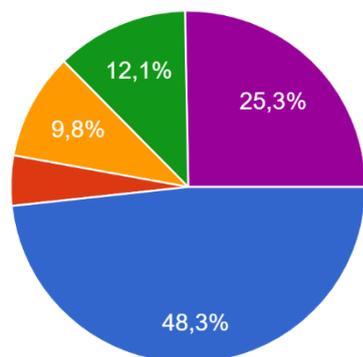
Si vous avez demandé le Fonds de Solidarité, votre demande a-t-elle été acceptée ?

220 réponses



Si vous n'avez pas demandé de Fonds de Solidarité, pour quelle(s) raison(s)

174 réponses



- Parce que le chiffre d'affaires de votre entreprise est supérieur à 2 millions d'€ (il s'agit du CA mentionné normalement en début de bilan de votre entreprise)
- Parce que vous avez plus de 20 salariés
- Parce que vous n'en avez pas besoin
- Parce que vous ne saviez pas que vous pouviez le demander
- Pour une autre raison

Si vous avez coché la case "Pour une autre raison", merci de préciser⁴⁴ réponses

Revenus gérant + bénéfice = supérieur 60K€ en 2019

Je me suis trop payé en 2019

Bénéfice imposable > 60 000 €

Fonds de solidarité accepté depuis mai seulement (CA supérieur à 2M €)

Je ne pensais pas remplir les critères

Agence de voyages détenue par une société mère et donc non éligible

Salarié associé- mandat de DG

NON ELIGIBLE

BENEFICE IMPOSABLE SUPERIEUR A 60 000EUROS

Soit disant que j'étais en retard de la TVA au 31/12/2019, Or qu'a ce jour je n'ai pas de dette fiscale(aujourd'hui je suis entièrement à jour), une honte, le contexte actuel n'est pas celui du 31/12/2019.

Mon résultat 2019 incluant mon salaire de dirigeant chargé est supérieur à 60 000

Notre expert-comptable nous a dit qu'on n'y avait pas le droit en mars/avril / mai 2020 car on était au dessus du plafond CA autorisé. Plafond CA qui a été relevé ensuite. Ce qui nous a permis de faire la demande pour juin/juillet 2020.

Parce que le résultat de N-1 supérieur a 60KE rémunération du dirigeant incluse

Parce que notre bénéfice, au 31/12/2019 après réintégration de la rémunération des dirigeants, est supérieur à 60 000€

KALIKA VOYAGES dépend d'une société mère KALIKA ORGANISATION

Non éligibilité cause perception d'une retraite par le GERANT.

A ce jour le logiciel n'est pas à jour pour les entreprises de plus de 10 Salariés

Parce que les dividendes versés l'année dernière étaient supérieurs à 60000€

Résultat n-1 supérieur à 60ke

Pas accès

Résultat du dernier bilan supérieur à 60000 euros

Retraité

BENEFICE 2019 SUPERIEUR A 60K€ PAR DIRIGEANT

Gérante en retraite et n'est plus salariée de la société

Bénéfice sur N-1 + rémunération de gérance supérieur à 60 000 € (max autorisé)

Car quand on a un PGE on ne peut pas avoir le fonds de solidarité

Entreprise détenue par une holding

EN ATTENTE DE REPONSE

Le bénéfice imposable de ma société est supérieur à 60 000€

Nouvelle activité, pas de Chiffres d'affaires précédent.

Les plafonds sont trop faible. la procédure demande de passer par impôt.gouv et le seuil de revenu du gérant y compris le résultat de la société doit être inférieur à 60 K€

Salarié associé - Mandat de DG

Bénéfice imposable > à 60 000 € par associé

Bénéfice supérieur à 61 000 euros

Vialala pas éligible d'après mes contacts

Pas de volume d'affaires en 2020

A priori on n'y a pas droit car je suis dirigeant majoritaire salarié de l'entreprise, et je touche une pension de retraite supérieure à 1500 €.

Parce que nous sommes contrôlés par une société Holding

Parce que le résultat comptable ne doit pas dépasser 60 000 € rémunération du gérant incluse

soit disant que j'étais en retard de la TVA au 31/12/2019, Or à ce jous je suis à entièrement en règles avec les impôt, cela est une honte , car le contexte actuel n'est pas celui du 31/12/2019, et ça mets en danger mon entreprise.

C'est bidon on veut la SUPPRESSION de toutes nos charges URSSAF

Arrêt maladie du dirigeant

Début d'activité en février 2020

4/ Activité partielle : En septembre, pour quel pourcentage du temps de travail global de vos salariés estimez-vous que vous utiliserez le chô... (même taux de prise en charge qu'actuellement) ?
372 réponses

